

## Communiqué de presse

30 JANVIER 2024

### **Protection de la biodiversité : Seine Grands Lacs s'engage et met en service la plus grande passe à poissons de Champagne, sur la Marne, à Saint-Dizier (52)**

Afin de restaurer la libre circulation des poissons sur la rivière Marne, Seine Grands Lacs inaugure et met en service la plus grande passe à poissons de Champagne, à Saint-Dizier (Haute-Marne). Un chantier d'envergure qui prend fin après un an de travaux et qui reflète l'action concrète et engagée de Seine Grands Lacs en faveur de la protection de la biodiversité.

Introduite en 2000 par la Directive cadre sur l'eau, la notion de continuité écologique d'un cours d'eau se définit par « la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur cycle de vie, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs de biodiversité ».

Sur la rivière Marne, le barrage situé au niveau de la prise d'eau du lac du Der (Haute-Marne), propriété de Seine Grands Lacs et exploité par ce dernier, faisait obstacle à cette libre circulation des poissons. Ayant vocation à écrêter les crues et à alimenter la Marne en période de sécheresse, ses vannes se ferment ou s'ouvrent en fonction des saisons et des conditions climatiques. De fait, lorsque les vannes sont fermées, il est impossible aux poissons de remonter la Marne.

Pour répondre à la réglementation et dans le cadre de sa politique engagée de protection de la biodiversité, Seine Grands Lacs a dès lors décidé de réaliser une passe à poissons, au droit du barrage. Lancé en octobre 2022, le projet vient de s'achever après près d'un an de travaux, commencés en janvier 2023.

Large de 2,80 m et longue de 65 m, comprenant quinze bassins et 3 mètres de dénivelé entre l'amont et l'aval, cette passe à poissons est la plus grande de l'ancienne région Champagne-Ardenne. Le projet a ainsi demandé des études et des travaux de génie civil atypiques d'un montant total de 3,7 millions d'euros TTC, financé par Seine Grands Lacs à hauteur de 20% et subventionné par l'agence de l'eau Seine Normandie à hauteur de 80% dans le cadre du plan de reprise avec taux bonifiés.

Place maintenant à une phase de réglages avant la mise en service effective de l'ouvrage. Un système de comptage de poissons sera aussi installé pour en assurer le suivi. Toujours dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, Seine Grands Lacs compte capitaliser sur ce premier projet pour en lancer un deuxième sur la prise d'eau de la Blaise, près de Louvemont (Haute-Marne).

**15**  
bassins



**2,80**  
mètres de large



**65**  
mètres de long



**3,7**  
millions d'euros



« La réalisation de cette passe à poissons est un témoignage concret de l'engagement de Seine Grands Lacs en faveur de la biodiversité. Je suis ainsi très fier que ce projet d'ampleur, qui en annonce d'autres, soit aujourd'hui devenu réalité ! »

**Patrick OLLIER**

Ancien Ministre  
Président de la Métropole du Grand Paris  
Président de Seine Grands Lacs



#### À propos de Seine Grands Lacs

Acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine, l'EPTB Seine Grands Lacs œuvre sur 19 départements et 4 régions. Propriétaire et gestionnaire des 4 lacs-réservoirs du bassin de la Seine, il assure la double mission historique d'écarter les crues d'hiver et de printemps, et de soutenir les débits de la Seine et de ses affluents (Aube, Marne et Yonne) en été et en automne. Son action est efficace dès l'aval immédiat de ses ouvrages. Un 5<sup>e</sup> ouvrage, Seine Bassée (Seine-et-Marne), viendra prochainement compléter ce dispositif. Seine Grands Lacs agit également pour la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et la diminution des dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il anime six Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) et des Programmes d'études préalables (PEP) sur et en lien avec les territoires. Dans un contexte de dérèglement climatique, Seine Grands Lacs développe de nouvelles actions, notamment les Zones d'Expansion de Crues (ZEC), destinées à compléter le dispositif de gestion des inondations et des étiages. Son comité syndical est composé d'élus de Paris, de la Métropole du Grand Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, des Agglomérations de Troyes-Champagne-Métropole, de Saint-Dizier, Der et Blaise, du Pays de Meaux, et de la Région Grand Est. [seinegrandslacs.fr](http://seinegrandslacs.fr)

#### A propos de l'agence de l'eau Seine-Normandie

L'agence de l'eau Seine-Normandie met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et de leur biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique. La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient quatre fois par an pour se prononcer sur l'attribution des aides conformément au programme « Eau & climat » 2019-2024. L'agence de l'eau produit les connaissances qui permettent de savoir où agir pour restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) met ces connaissances à disposition de chacun. Elles sont accessibles sur le site Géo Seine Normandie. <https://geo.eau-seine-normandie.fr/#/home/MESU> le site internet [www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr).

